

Motion du 17 mai 2006 de Mmes Monique Cahannes, Nicole Valiquer Grecuccio et Annina Pfund: «Révision du ratio logements-places de stationnement».

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 22 janvier 2007)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les nuisances, tant au niveau de la pollution de l'air que du bruit, engendrées par l'augmentation du trafic motorisé individuel;
- l'emprise grandissante des véhicules motorisés sur le domaine public;
- l'augmentation du coût de la construction de logements due à la construction de parkings souterrains;
- le développement des transports publics (trams, CEVA, etc.);
- les près de 30% de ménages habitant en ville de Genève qui n'ont pas/plus de voiture,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir fermement auprès de l'Office cantonal de la mobilité afin de revoir – à la baisse – les normes indicatives portant sur le ratio logements-places de stationnement lors de constructions de logements.